

**Présents** : Mmes et MM. BAREILLE, BERGÉ, CAPDEVIOLLE, CAPELA, CAYRON, CHAPOTHIN, DUFOUR, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, LENOIR, LOUSTAU, MARTIN, PEYROULET B., PEYROULET J-M., PEYS, SENTAURENS, VIRLOGEUX.

**Absent ayant donné procuration** : Mme LACROIX (Mlle CAPDEVIOLLE).

**Absents excusés** : M. LABORDE, Mme DE FAUP, M. NOIR, M. PARGADE, M. RUBIO.

**Secrétaire de séance** : M. CAYRON.

---

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

## **I - FONCIER - URBANISME** :

° P.L.U.I. : Monsieur le Maire rappelle les travaux de mise en œuvre du P.L.U. Intercommunal. Il propose de maintenir les zones à urbaniser encore disponibles au P.L.U. 2012 et d'étendre le zonage voué à l'économique sur la ZAC du Bruscos et l'espace Quintaa. Ainsi, pourrait être intégrée la zone non remembrée allant du Bruscos au Chemin du Milieu de la limite avec Uzein jusqu'à Serres-Castet.

## **II - LA POSTE** :

° Monsieur le Maire revient sur l'adaptation des horaires du Bureau de Poste consécutive à la baisse de fréquentation. Trois solutions étaient envisagées :

- Fermeture du bureau tous les matins ainsi que le samedi,
- Délégation du service à la Mairie,
- Relais poste commerçant.

Après discussion, l'ouverture du Bureau de Poste en ses lieux et places à mi-temps est validée avec souhait du maintien horaire.

## **III - FORÊT** :

° Une vente aux enchères a permis de fixer à 4 621 € la coupe de bois à Sauvagnon par la Société XpBois.

° Il est rappelé que la gestion de la forêt est confiée à l'ONF conformément à la charte de la forêt communale qui s'étend de 2014 à 2033 définissant, sous son contrôle, un programme d'actions des coupe d'améliorations et de régénérations, de préservation du foncier et de protection de la faune.

## **IV - ELECTRIFICATION LOUS TOUPIS** :

° Il est décidé de mettre en place une convention communale qui permettra de partager les coûts d'électrification, sous maîtrise d'œuvre communale, de ce quartier entre les différents propriétaires, futurs aménageurs de terrains à bâtir dans un périmètre défini des zones U et AU.

## **V - ANCIENNE SUPERETTE** :

° « Halle Paysanne » : Mme Sarrailé s'installera à compter du 1<sup>er</sup> novembre afin de proposer un commerce de détail alimentaire couplé avec des ateliers découvertes.

° M. Ferreira David utilisera la partie droite en atelier et galerie d'œuvres artistiques.

## VI - TRANSPORT :

° Un nouveau service (sur réservation) est proposé aux habitants par le transporteur Idélis. Il s'agit d'une nouvelle ligne qui permet de rejoindre le centre de Pau et l'agglomération. Les arrêts concernés pour Sauvagnon sont : Vénézuela, Toupis, le Champ de Foire, la Cascade, Pariseau et le Chemin Morlané à partir de 6 h 42 (ou 7 h 37) à l'aller et à partir de 17 h 28 (ou 18 h 28) au retour. Pour tous renseignements, tél. au 05.59.14.15.16 (touche 4) du lundi au vendredi (8 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 17 h, hors jours fériés).

° La ligne Flexilis permet de se rendre de son domicile à un autre arrêt de la zone Nord (mairie de Bougarber, Montardon, Navailles-Angos, Serres-Castet, Uzein) ou jusqu'à un arrêt de correspondance du réseau Idélis.

## VII -SCOLAIRE :

° Le cross se déroulera le 11 octobre, les parents y sont conviés.

° Les élections des parents d'élèves auront lieu le vendredi 13 octobre.

° La commission poursuit sa réflexion sur la mise en place d'un self au restaurant scolaire.

° Un spectacle à destination des enfants de maternelle et des CP sera présenté le mercredi 18 octobre dans le cadre de Cabaret Sauvagnon.

## VIII - PATRIMOINE :

° Mairie : Les bureaux de l'urbanisme et de la comptabilité sont transférés pendant la durée des travaux aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage.

## IX - AGENDA 21 :

° Le comité de pilotage se tiendra le 4 décembre à 20 h.

° Les commissions travaillent sur :

- une visite du SIECTOM prévue le 24 octobre pour ensuite y amener les élèves du CM1
- la lutte contre le frelon asiatique,
- la construction d'un poulailler,
- la mise en place d'un verger.

## X - ANIMATION :

° La saison Cabaret s'est poursuivie avec le spectacle « *Poilu, purée de guerre* » le 1<sup>er</sup> octobre, suivra une représentation pour les enfants du groupe scolaire le mercredi 18 octobre. A noter enfin que le show de Guillaume Meurice se jouera à guichet fermé le 2 décembre. En effet, plus de 250 billets ont été vendus.

° Un bilan retour sur les fêtes 2017 se tiendra avec le Comité des Fêtes, comme pour le Festiluy avec l'ensemble des bénévoles.

## XI - DIVERS :

° Le mandat spécial pour la représentation de la Commune au 100<sup>ème</sup> Congrès des Maires est validée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 10 novembre 2017 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 16 octobre 2017  
Le Maire, Jean-Pierre PEYS